



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

REUNION AD HOC D'EXPERTS

MALABO
GUINEE EQUATORIALE
26 SEPTEMBRE 2019

« Impact de la Zone de libre-échange continentale sur les
pays d'Afrique centrale : Evaluation à partir d'un modèle
d'équilibre général calculable »

NOTE CONCEPTUELLE



Réunion Ad Hoc d'Experts

**Zone de libre-échange continentale africaine et Afrique centrale :
intensification de l'harmonisation au sein de la Communauté économique
des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et
monétaire de l'Afrique centrale –**

Table des matières

1. Contexte et justification	4
2. Objectif de la réunion.....	5
3. Résultats attendus.....	5
4. Format de la réunion	5
5. Date et lieu de la réunion	6
6. Participants.....	6
7. Informations supplémentaires	6

1. Contexte et justification

1. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale (BSR-AC) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) organise sa trente-cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) en septembre 2019 à Malabo, République de Guinée Équatoriale.

2. Le CIE est le premier organe statutaire du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA). Celui-ci a été établi comme plateforme stratégique pour favoriser le dialogue et forger une collaboration et une coopération plus étroites entre les experts de haut niveau de la sous-région dans l'objectif commun d'accélérer une croissance économique inclusive et durable. Le CIE se réunit chaque année pour définir et discuter des défis socio-économiques pertinents pour la transformation économique et sociale de la sous-région et pour proposer des solutions holistiques pour les relever. Il sert également de plate-forme pour discuter de l'état de l'intégration régionale en Afrique Centrale et adopter des stratégies cohérentes visant à accélérer son rythme, en particulier dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

3. La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) a été lancée à l'occasion de la 10^e Conférence extraordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), le 21 Mars 2018 à Kigali (Rwanda). À ce jour, 52 des États membres de l'UA sont signataires de l'Accord établissant la ZLECAf, et 22 États membres l'ont ratifié ce qui ouvre la voie inéluctablement à la mise en œuvre de cet accord.

4. La ZLECAf qui consacre la création en Afrique d'un espace d'échange de plus d'un milliard deux cents millions de personnes a suscité un espoir immense au sein de l'opinion. Si d'après les plus optimistes des observateurs, cet accord va stimuler le commerce intra africain qui est l'un des plus bas au monde mais aussi l'investissement et la production, pour les sceptiques, l'accord présente une lacune fondamentale qui réside dans l'impossibilité géopolitique d'établir des règles commerciales communes dans un continent aussi immense et hétérogène que l'Afrique. Jusqu'ici quelques études ont été réalisées sur l'impact de la mise en œuvre de la ZLECAf mais aucune spécifiquement pour les pays de l'Afrique centrale où le commerce intra-communautaire est de 1.7% soit le plus faible en Afrique et dans le monde. C'est pourquoi à l'occasion du CIE 2019, la CEA organise une réunion Ad Hoc d'Experts sous le thème "Impact de la Zone de Libre

Echange Continentale Africaine sur les pays de l’Afrique centrale : Evaluation à partir d’un modèle d’équilibre général calculable” afin de procéder à une évaluation ex-ante de l’impact de la mise en œuvre de la ZLECAf pour les pays de l’Afrique centrale.

2. Objectif de la réunion

5. Cette réunion ad hoc d’experts vise à susciter la discussion sur l’impact de la mise en œuvre de la ZLECAf sur les économies des pays de l’Afrique centrale, recueillir des recommandations et orientations pour une mise en œuvre harmonieuse de l’accord et obtenir des propositions de solution pour atténuer les éventuels effets négatifs qui pourraient résulter de la mise en œuvre de cet accord pour les pays d’Afrique centrale. Par ailleurs, la réunion est également l’occasion pour les participants d’exprimer leurs attentes et propositions concernant la marche à suivre pour la préparation de stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf pour les Etats membres.

3. Résultats attendus

6. Les résultats attendus à l’issue de la réunion sont les suivants :

- Les participants contribuent au modèle multisectoriel créé pour les pays de l’Afrique centrale en suggérant des améliorations qui permettent au modèle d’être mieux adapté aux spécificités des pays.
- Les résultats de la modélisation sont pertinents pour la formulation d’une stratégie régionale de mise en œuvre de la ZLECAf.
- Les participants formulent des recommandations pour assurer une mise en œuvre harmonieuse de la ZLECAf.
- Des recommandations sont formulées pour atténuer les effets négatifs éventuels résultants de la mise en œuvre de l’accord sur la ZLECAf.

4. Format de la réunion

7. La réunion durera une demi-journée et débutera par une présentation en plénière des résultats de l’étude réalisée par le Bureau sous régional de la CEA pour l’Afrique centrale sur l’impact de la ZLECAf sur les pays d’Afrique centrale. Cette présentation sera suivie de discussions en plénière sur le thème de la réunion ainsi que des sous thèmes.

Les sous thèmes abordés porteront essentiellement sur :

- Les enjeux et défis de la mise en œuvre de la ZLECAf ;
- L'impact économique de la ZLECAf pour les pays de l'Afrique centrale ;
- Les effets négatifs de la ZLECAf et les mesures d'atténuation à prendre ;
- Les orientations à prendre en compte dans la préparation des stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf ;
- Les mesure à prendre pour une implémentation harmonieuse de la ZLECAf en Afrique centrale.

5. Date et lieu de la réunion

8. La réunion est envisagée pour Septembre 2019 lors de la trente-cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) organisée par le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale (BSR-AC) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à Malabo, République de Guinée Équatoriale.

6. Participants

9. La réunion connaîtra la participation d'un large éventail de parties prenantes de haut niveau, dont des responsables gouvernementaux et des représentants des principaux organismes régionaux (CUA, CEMAC, CEEAC), du secteur privé, des organisations de développement bilatéraux et multilatéraux (BAD, Banque mondiale, etc.), des entités du système des Nations Unies, de la société civile et des universités.

7. Informations supplémentaires

10. La réunion est organisée par le Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Les points focaux de l'activité sont :

- Mr. Simon Fouda (foudaekobena@un.org)
- Mr. Claude Kapilukwa Wilondja (wilondjaclaude@un.org)